



**ÉTATS-UNIS – INCITATIONS FISCALES CONDITIONNELLES
POUR LES AÉRONEFS CIVILS GROS PORTEURS**

COMMUNICATION DE L'ORGANE D'APPEL

La communication ci-après, datée du 4 septembre 2017 et adressée par le Président de l'Organe d'appel au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée aux Membres.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *États-Unis – Incitations fiscales conditionnelles pour les aéronefs civils gros porteurs* (WT/DS487/AB/R). Ce rapport sera distribué aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce aujourd'hui vers 17 heures et il est confidentiel jusqu'à sa distribution. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient M. Thomas R. Graham, en qualité de Président de la section, et M. Peter Van den Bossche et M. Shree B.C. Servansing, en qualité de membres.
